

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

DECISION DU PRESIDENT N° 2/2022

Objet : Marchés relatifs aux travaux de réaménagement des façades de la crèche – déclaration sans suite du lot n° 4

Le Président de la Communauté de Communes Val 81,

- Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article R2185-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n° 2020/35 du Conseil communautaire du 24 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président ;
- Vu la consultation en procédure adaptée lancée le 29 juillet 2022 via le profil acheteur AWS en vue la réalisation de travaux de réaménagement des façades de la crèche ;
- Vu le rapport d'analyse des offres établi le 4 octobre 2022 par le Maître d'œuvre ;
- Considérant que les travaux à exécuter du lot n° 4 pourraient être réalisés pour un coût nettement moins élevé sur de nouvelles bases techniques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De déclarer sans suite la procédure de passation de marché relative au lot n° 4 « Serrurerie », pour motif d'intérêt général ;

Article 2 : De mettre en œuvre une nouvelle procédure adaptée pour le lot précité, sur de nouvelles bases techniques.

Fait à Valence d'Albigeois, le 8 novembre 2022.



Guy GAVALDA.

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 081-248100497-20221108-2022DECISION02-AU